



∴ JOURNÉE ∴

TRAITEMENT CIVIL ET PÉNAL DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

MARSEILLE

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020

9 h 30 - 17 H 00

ÉCOLE DES AVOCATS DU SUD-EST*

61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

∴ 1 JOURNÉE ∴

**VALIDATION
6 H**

** Selon l'évolution de l'épidémie de covid 19, nous nous réservons le droit de basculer cette session en distanciel.*

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les dernières évolutions législatives
- Acquérir des réflexes dans le traitement du contentieux des violences conjugales

TYPE DE FORMATION : Présentiel

NIVEAU 1 : Acquisition des fondamentaux

PRÉ-REQUIS : Etre avocat

INTERVENANT

Me V. VERNAT,
Avocat au Barreau de Montpellier,
Co-présidente de l'Association l'Avocat et la Violence Conjugales

DATE : VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020
De 9 h 30 à 17 h 00

DURÉE DE LA FORMATION : 1 journée de 6 heures

LIEU DE LA FORMATION :
ÉCOLE DES AVOCATS DU SUD-EST
61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

TARIFS ET PRISE EN CHARGE

	TARIF* pour 6 h de formation continue validées	CREDIT D'IMPÔT**	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ	120 €	60,90 €	Moins de 60 €
JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice)	70 €	60,90 €	Moins de 10 €

* FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

** Tarif heure de SMIC au 1^{er} janvier 2020 : 10,15 €

Plus d'informations [ICI](#)

PROGRAMME DÉTAILLÉ

MATIN

9 H 30 – 12 H 30

Me V. VERNAT,
Avocat au Barreau de Montpellier,
Co-présidente de l'Association
l'Avocat et la Violence Conjugales

LA VICTIME ET LE CYCLE DE LA VIOLENCE

TRAITEMENT CIVIL : LA PROCÉDURE D'ORDONNANCE DE PROTECTION DEVANT LE JAF

- Comprendre les procédures du contentieux familial
- Connaître la procédure particulière de l'ordonnance de protection : les mesures possibles, l'enjeu du logement, les délais, les implications liées aux enfants (autorité parentale, résidence...)
- Aborder les modèles d'acte
- Comment optimiser la réussite de la procédure judiciaire : dossier complet, importance de pièces médicales, les difficultés de preuve en cas de violences psychologiques, l'obtention urgente de la copie du dossier pénal
- Connaître les actions dans le département, et le travail de coordination avec les acteurs sociaux (les hébergements d'urgence....)

12 H 30 > 14 H 00

DEJEUNER LIBRE

APRÈS-MIDI

14 H 00 - 17 H 00

Me V. VERNAT,
Avocat au Barreau de Montpellier,
Co-présidente de l'Association
l'Avocat et la Violence Conjugales

TRAITEMENT PÉNAL : LA PROTECTION DE LA VICTIME ET LE PROCÈS PÉNAL

- Comprendre les réformes pénales sur la défense des victimes de violences conjugales, des viols et autres agressions sexuelles.
- Connaître la procédure judiciaire : du dépôt de plainte à l'audience correctionnelle
- Connaître les actions de prévention dans le département, et le travail de coordination avec les acteurs sociaux
- Comment optimiser la réussite de la procédure judiciaire : dossier complet, porter la parole de la victime, faire entendre sa souffrance, familiariser la victime aux différentes étapes de la procédure, préparation de la victime à l'audience, l'indemnisation des victimes

INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE !

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat [ICI](#)

Date limite d'inscription : 8 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »
[Tuto de téléchargement ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription

Par courrier à l'adresse suivante :

EDASE – ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST
Service Inscription Formation Continue
61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

Attention : Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation
Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en salle de formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE
Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

∴ JOURNÉE ∴

TRAITEMENT CIVIL ET PÉNAL DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

MARSEILLE | Vendredi 18 septembre 2020

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance :

Avocat au Barreau de :

Date de prestation de serment :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

∴ CHAMP(S) DE COMPÉTENCE À RENSEIGNER ∴

Droit de la famille, des personnes
et de leur patrimoine

Droit du dommage corporel

Droit des assurances

Droit immobilier

Droit rural

Droit du travail

Droit de la sécurité sociale et
de la protection sociale

Droit pénal

Déontologie

Vie professionnelle

Droit commercial, des affaires et
de la concurrence

Droit des sociétés

Droit des associations et des fondations

Droit bancaire et boursier

Droit du crédit et de la consommation

Droit de la fiducie

Droit des garanties, des suretés
et des mesures d'exécution

Droit fiscal et douanier

Droit des transports

Droit public

Droit de l'international et de l'Union
européenne

Droit des étrangers et de la nationalité

Droit de la santé

Droit de l'environnement

Droit des nouvelles technologies,
l'informatique et de la communication

Droit de la propriété intellectuelle

Procédure civile

MARD / Médiation

Droit de l'arbitrage

Droit du sport

∴ TARIFS ∴

POUR UNE JOURNÉE · 6 HEURES

TARIF NORMAL : 120 € TARIF JEUNE BARREAU (- 2 ANS D'EXERCICE) : 70 €

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE,
à l'adresse suivante : 61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation
Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en salle de formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site.

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr

